

Patrimoine des ménages début 2010

Une recomposition au détriment de l'épargne-logement

Chaput Hélène, Luu Kim Kim-Hoa, Salembier Laurianne, Solard Julie, division revenus et patrimoine des ménages, Insee

En 2010, les ménages vivant en France détiennent une palette de placements patrimoniaux moins large qu'il y a six ans. D'une part, la modification de la fiscalité des Plans d'Épargne-Logement s'est traduite par une désaffection pour ce type d'épargne. D'autre part, la crise financière survenue en 2008 a entraîné une forte baisse de la détention de valeurs mobilières. Les ménages se sont alors repliés vers des placements moins risqués, de type épargne-retraite ou assurance-vie. La détention de biens immobiliers, investissement considéré comme sûr, a également légèrement progressé.

En 2010, 94,7 % des ménages vivant en France possèdent un patrimoine (*encadré*) : 92 % détiennent des produits financiers, 61,7 % disposent d'un bien immobilier (*tableau 1*) et 15,7 % ont des actifs professionnels ; 13 % des ménages possèdent les trois à la fois. Les actifs professionnels relèvent d'une logique patrimoniale différente : en détenir n'est pas un moyen d'investir mais est surtout lié à une activité professionnelle, présente ou passée.

Entre 2004 et 2010, la part de ménages métropolitains possédant un patrimoine immobilier s'est plus accrue que celle des ménages détenteurs d'un patrimoine financier (+ 1,4 point contre + 0,7 point).

Une moins grande diversification des patrimoines

59,6 % des ménages (2 points de plus qu'en 2004) détiennent au moins un actif financier autre qu'un compte-chèques et au moins un bien immobilier. Cela représente la quasi-totalité des ménages propriétaires de leur résidence principale. À l'inverse, détenir un

patrimoine financier ne signifie pas forcément être aussi propriétaire d'un bien immobilier. La hausse globale est entièrement expliquée par la progression de la part de ménages propriétaires de leur résidence principale (+ 2,3 points en six ans).

La détention de placements financiers est presque stable, mais elle cache des évolutions opposées selon le type d'actifs et un recentrage du portefeuille patrimonial financier sur quelques produits (*définitions*). Ainsi, la part de ménages détenant au moins un produit de chaque type (livret d'épargne, épargne-logement, épargne-retraite, assurance-vie et valeurs mobilières) s'est réduite de 2,5 points en six ans, pour s'établir à 8,6 % en 2010. À l'opposé, celle des ménages qui ne détiennent aucun de ces types de produits financiers est restée stable autour de 10 %. La crise financière a très probablement incité les ménages à se replier sur des produits financiers jugés moins risqués et plus liquides.

Une désaffection des ménages pour l'épargne-logement

Les produits d'épargne-logement sont ceux qui ont connu le plus net repli ces six dernières années. Alors qu'en 2004, comme en 1998, plus de quatre ménages sur dix détenaient de l'épargne-logement, ils ne sont plus que trois sur 10 en 2010. Ce niveau est inférieur à celui constaté au début des années 1990 (*tableau 2*). Cette désaffection concerne quasiment exclusivement le Plan d'Épargne-Logement (PEL), détenu par moins d'un ménage sur quatre. Deux changements législatifs sont susceptibles d'expliquer en partie cette évolution.

Depuis fin 2002, le bénéfice de la prime d'État est soumis à l'utilisation du droit à prêt. Par ailleurs, le PEL a subi, début 2006, un changement de régime fiscal et social. Auparavant, les intérêts des PEL étaient exonérés d'impôt sur le revenu et n'étaient soumis aux prélèvements sociaux que lors de leur clôture. Depuis début 2006, les intérêts des PEL de plus de 10 ans

INSEE
PREMIERE

② Évolution entre 1998 et 2010 des taux de détention d'actifs patrimoniaux

en %

	1998	2004	2010
Livrets défiscalisés	82,5	82,6	84,7
Livrets soumis à l'impôt	6,2	5,9	6,3
Ensemble des livrets d'épargne	83,5	83,2	85,0
Épargne-logement	40,9	41,3	31,2
Valeurs mobilières	21,2	24,2	19,3
Assurance-vie ou décès volontaire	34,6	35,3	41,8
Épargne retraite (hors PERP)	9,2	9,7	9,1
Plan d'épargne retraite populaire (PERP)	/	/	4,0
Plan d'épargne populaire (PEP)	14,9	9,2	4,4
Ensemble assurance-vie, épargne retraite	45,8	43,8	48,3
Épargne salariale	12,7	16,7	15,1
Ensemble autres produits financiers¹	4,8	2,1	4,0
ENSEMBLE PATRIMOINE FINANCIER	91,6	91,4	92,1
Résidence principale ²	53,3	55,7	58,0
Autres logements	18,1	17,7	18,7
ENSEMBLE PATRIMOINE IMMOBILIER	58,5	60,5	61,9

1. Bon d'épargne, de caisse ou du Trésor, compte à terme, compte-courant d'associés, livret d'épargne entreprise.

2. Il s'agit de la part de ménages propriétaires de leur résidence principale, accédants à la propriété ou usufruitiers.

Lecture : en 2010, 84,7 % des ménages vivant en France métropolitaine détiennent au moins un livret défiscalisé. Ils étaient 82,5 % en 1998.

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine de 1997-1998, 2003-2004 et 2009-2010.

sont assujettis aux prélèvements sociaux chaque année, et ceux des PEL de plus de 12 ans sont aussi imposables sur le revenu. Le PEL s'est ainsi recentré sur son objet premier : faciliter l'acquisition d'un bien immobilier. Par conséquent, certains des ménages qui l'utilisaient comme simple placement d'épargne ont transféré leurs actifs vers d'autres supports. Il en a résulté une décollecte massive et une forte baisse d'encours depuis janvier 2006, qui découle en partie de la fermeture de plans de plus de 10 ans. C'est parmi les ménages dont la personne de référence est âgée de 50 à 70 ans, qui sont souvent déjà propriétaires de leur résidence principale, que le recul du PEL est le plus net. Les encours issus des PEL semblent avoir été transférés vers des produits d'épargne longue, plus particulièrement vers des contrats d'assurance-vie.

① Taux de détention par grand type d'actifs en 2010

en %

	Répartition des ménages	Ens. des livrets défiscalisés	Livrets soumis à l'impôt	Ens. des livrets d'épargne	Ens. épargne-logement	Ens. valeurs mobilières	Ass-vie ou décès volontaire	Épargne retraite (y.c. PERP)	Ens. ass-vie, PEP, ép.retraite, PERP	Épargne salariale
Âge de la personne de référence du ménage										
Moins de 30 ans	11,3	89,4	3,4	89,6	31,3	8,5	27,4	4,7	30,4	14,2
De 30 à 39 ans	17,4	86,0	5,2	86,1	34,8	16,9	39,0	15,9	46,7	25,3
De 40 à 49 ans	18,2	84,6	5,6	84,8	37,1	20,6	42,9	18,5	52,0	23,1
De 50 à 59 ans	17,6	82,6	6,3	83,0	36,2	21,4	47,7	17,2	56,0	18,4
De 60 à 69 ans	15,7	83,1	9,6	83,8	28,6	25,4	47,0	9,9	52,2	7,9
70 ans et plus	19,9	83,3	6,7	83,3	18,8	17,7	42,7	4,7	46,7	0,7
CS de la personne de référence du ménage										
Agriculteur	1,4	90,9	10,0	91,1	68,6	47,3	55,8	41,0	71,1	6,8
Artisan, commerçant, industriel	5,2	77,7	5,3	77,9	35,9	23,0	46,1	27,4	54,2	10,2
Profession libérale	1,4	93,2	18,2	93,3	56,5	52,1	58,0	41,3	70,2	20,2
Cadre	9,5	91,5	11,0	91,9	50,4	36,7	49,3	23,2	59,8	39,1
Profession intermédiaire	14,7	90,2	6,7	90,4	41,9	21,2	41,7	15,9	51,0	27,6
Employé	12,5	85,9	2,9	86,0	28,5	9,3	39,5	11,7	45,7	14,9
Ouvrier qualifié	10,9	84,8	2,7	84,8	29,4	8,4	37,7	9,6	44,4	22,5
Ouvrier non qualifié	4,8	70,7	1,3	70,7	19,4	5,1	28,4	5,8	31,5	11,6
Retraité ancien agriculteur	2,1	87,4	7,9	87,6	30,0	18,0	40,5	6,3	43,9	0,0
Retraité ancien indépendant	2,6	81,2	7,1	81,6	25,0	30,0	52,5	9,6	56,5	1,5
Retraité ancien salarié	29,8	82,9	7,8	83,2	22,8	20,2	44,9	6,1	49,3	3,9
Autre inactif	5,0	78,0	2,4	78,3	11,5	4,7	21,1	1,7	22,6	1,4
Type de ménage										
Personne seule	35,1	80,6	6,3	80,9	23,4	15,5	34,2	6,8	38,7	6,8
Famille monoparentale	8,3	80,4	3,1	80,9	21,1	9,1	37,9	10,8	44,5	9,2
Couple sans enfants	26,8	86,5	7,3	86,8	35,6	23,7	49,2	13,0	56,0	14,4
Couple avec enfants	27,7	89,0	6,2	89,0	39,1	21,6	45,8	18,7	54,3	27,4
Autre cas	2,0	82,9	4,2	82,9	29,3	18,4	42,9	10,6	46,1	11,0
Ensemble	100,0	84,5	6,2	84,8	30,9	18,9	41,9	12,2	48,3	14,8

Lecture : en 2010, 89,4 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans détiennent au moins un livret défiscalisé.

Champ : ménages ordinaires résidant en France, y compris dans les DOM.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

Le succès de l'assurance-vie se confirme

Alors que la détention de produits d'épargne-retraite complémentaire volontaire ou surcomplémentaire est stable depuis 10 ans (environ 9 % des ménages sont concernés), de plus en plus de ménages détiennent de l'assurance-vie ou de l'assurance décès volontaire : 41,8 % en possèdent au moins une en 2010, contre 35,3 % en 2004 et 34,6 % en 1998. L'assurance-vie offre aux épargnants un cadre fiscalement attractif, un rendement intéressant et la possibilité de sécuriser, au moins en partie, leur épargne : en 2010, 59,8 % des détenteurs d'assurance-vie n'ont que des contrats d'assurance-vie en euros, moins risqués que les contrats multisupports investis pour partie en actions. Le Plan d'Épargne Populaire (PEP), qui peut bénéficier du régime fiscal de

l'assurance-vie, a cessé d'être proposé à partir de fin 2003. La détention de PEP s'éteint donc progressivement : 14,9 % des ménages en possédaient un en 1998, 9,2 % en 2004 et 4,4 % en 2010.

Parallèlement, un nouveau produit d'épargne-retraite, créé par la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites, est proposé par les banques depuis avril 2004 : le Plan d'Épargne-Retraite Populaire (PERP). Le souscripteur effectue des versements sur un compte au cours de sa vie active et reçoit au terme de celle-ci un complément de revenu, sous forme de rente viagère. Le déblocage des sommes accumulées ne peut se faire que sous forme de rente et au moment de la retraite. En 2010, 4 % des ménages détiennent un PERP, ce qui porte à un peu plus de 12 % la part de ménages détenant un produit d'épargne en vue de la retraite. Les ménages semblent se porter vers une épargne de prévoyance plutôt que vers une épargne de long terme moins sûre.

formes de placement, ou d'incertitude forte sur l'avenir (perte d'emploi, baisse de pouvoir d'achat, ...). Ainsi, la part des ménages détenant un livret A ou Bleu augmente sensiblement entre 2004 et 2010. Au-delà de l'effet conjoncturel et des caractéristiques propres de ces produits, deux autres facteurs sont susceptibles d'expliquer cette progression. Tout d'abord, l'évolution de la structure de la population au cours de la période est favorable à une augmentation du taux de détention de livrets A ou Bleu. En effet, on compte proportionnellement plus de ménages de retraités anciens salariés en 2010 qu'en 2004. Ces ménages détiennent plus souvent ce type de produit que le reste de la population. Dans le même temps, la part d'ouvriers qualifiés, qui en détiennent en moyenne moins souvent, a diminué. En parallèle, la généralisation de la distribution du livret A au-delà du réseau historique (La Poste, Caisse d'Épargne et Crédit Mutuel) a pu inciter des ménages qui n'en détenaient pas jusqu'ici à en souscrire un.

① Taux de détention par grand type d'actifs en 2010 (suite)

en %

Patrimoine financier	Résidence principale	Autres logements	Patrimoine immobilier
94,2	12,8	5,6	16,7
93,4	46,6	10,6	50,3
93,6	58,5	17,7	63,4
91,5	68,2	26,6	72,5
90,6	71,9	28,2	76,2
89,6	72,6	18,6	74,8
98,9	86,4	31,4	90,8
94,3	66,7	28,1	70,3
99,4	71,1	47,8	76,2
98,3	68,0	29,9	75,3
96,8	57,7	16,8	62,1
93,6	37,2	12,2	42,9
92,3	45,0	7,7	47,4
76,5	25,9	7,1	30,9
90,9	84,2	21,7	85,8
90,4	85,1	36,2	87,6
89,9	71,1	20,9	73,8
83,3	24,3	5,0	25,5
88,0	48,4	13,0	51,7
88,1	32,2	11,0	38,1
94,8	69,7	26,6	73,6
95,6	66,0	19,9	70,1
89,9	58,0	17,4	62,2
92,0	57,9	18,5	61,7

Les valeurs mobilières séduisent moins les ménages

Un cinquième des ménages détiennent des valeurs mobilières en 2010, contre un quart en 2004. Ce repli concerne à la fois le compte-titres ordinaire et le Plan d'Épargne en Actions (PEA). Pour la première fois depuis sa création en 1992, ce dernier recule. La crise financière et la forte chute des indices boursiers qui s'en est suivie peuvent avoir incité des ménages à se retirer de ces produits risqués et à se replier sur des produits potentiellement moins rentables mais plus sûrs.

Les livrets sont toujours attractifs

Les placements liquides et peu risqués se maintiennent à un niveau élevé, quelle que soit la tranche d'âge du ménage (tableau 1). Ils restent la première forme d'épargne des ménages, vers laquelle ils se replient en cas de moindre attractivité des autres

Toujours plus de propriétaires

En matière de choix de portefeuille, les ménages arbitrent en faveur de placements moins risqués. Ce constat est confirmé par la légère hausse de la part de ménages propriétaires de leur résidence principale, et plus généralement d'un bien immobilier. Les détenteurs de leur résidence principale représentent 58 % de l'ensemble de la population, et les ménages possédant une résidence secondaire ou de l'immobilier de rapport 18,7 % (définitions).

Les politiques publiques destinées à accroître le nombre de propriétaires (exonération d'impôt sur le revenu pour les intérêts d'emprunt) ont pu inciter certains ménages à acheter un bien immobilier. Il en est de même pour les mesures destinées à favoriser la construction de logements (lois Robien de 2003 et Robien recentrée de décembre 2006...). Ainsi, la part de ménages propriétaires de logements de rapport a augmenté de près de 3 points entre 2004 et 2010, la progression se concentrant sur les détenteurs de logements mis en location.

Une enquête Patrimoine pour la première fois dans les DOM

Les précédentes éditions de l'enquête Patrimoine (1986, 1992, 1998 et 2004) avaient été réalisées uniquement en France métropolitaine. En 2010, l'enquête a été étendue aux départements d'outre-mer. Cependant, la Guyane n'ayant pas été enquêtée, les données ont été estimées à partir de celles collectées dans les autres DOM. De plus, deux extensions régionales ont été financées, de manière à pouvoir produire des résultats locaux à la Réunion et en Guadeloupe.

En 2010, 86,6 % des ménages ultramarins détiennent un patrimoine financier et 56,9 % un patrimoine immobilier. Ces chiffres sont inférieurs de cinq points environ à ceux de France métropolitaine. Cependant, une partie de cette différence peut être expliquée par la structure de la population, différente dans les DOM et en métropole. En effet, la détention des différents types de patrimoine varie selon le type de ménage, l'âge ou la situation professionnelle des personnes qui le composent. La correction de ces effets de structure réduit l'écart de détention patrimoniale entre la France métropolitaine et l'outre-mer : le taux de détention d'un patrimoine immobilier n'est plus inférieur que de 0,5 point dans les DOM, tandis que la différence concernant le patrimoine financier reste importante, - 4,3 points en défaveur des DOM. Cet écart se concentre sur certains produits : - 14,8 points pour le LEP, - 13,5 points pour le LDD, - 12,7 points pour les valeurs mobilières, - 14,2 points pour les assurances-décès non volontaires, ou encore - 10,5 points pour l'assurance-vie. La moindre détention de ce dernier type de produit est compensée par une détention beaucoup plus importante d'assurance-décès (vie entière, fonds perdus ou rente éducation) : + 15,8 points pour l'outre-mer par rapport à la métropole.

Pour ce qui est du patrimoine immobilier, la prise en compte de la structure de population ramène quasiment la part de propriétaires de leur résidence principale au niveau de celle observée en France métropolitaine. En revanche, cela ne modifie presque pas l'écart constaté sur la détention d'un autre logement (résidence secondaire ou immobilier de rapport).

Placement (FCP), les parts sociales de banque et les parts de Sociétés Civiles de Placements Immobiliers (SCPI). Le porteur d'une part de Sicav est propriétaire d'une fraction d'un portefeuille de valeurs mobilières, géré le plus souvent par des établissements bancaires. Le porteur d'une part de FCP est copropriétaire d'un portefeuille au sein du Fonds Commun de Placement. Enfin, la catégorie des **assurances-vie / épargne-retraite** est constituée des assurances-vie, des assurances-décès, des Plans d'Épargne Populaire (PEP), des retraites complémentaires volontaires ou surcomplémentaires, des Plans d'Épargne Retraite Populaire (PERP, uniquement en 2010) et des bons de capitalisation.

On considère qu'un ménage détient un **patrimoine diversifié** dès lors qu'il possède à la fois au moins un livret d'épargne, un produit d'épargne-logement, un produit d'assurance-vie/épargne retraite, un bien immobilier et des valeurs mobilières. **L'immobilier de rapport** regroupe les logements mis en location tout ou partie de l'année, les logements mis à disposition gratuitement et les logements vacants.

Source

L'enquête Patrimoine de l'Insee permet depuis 1986 de décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages ainsi que leur endettement et leur parcours familial et professionnel. La dernière édition de l'enquête s'est déroulée entre octobre 2009 et mars 2010 en France métropolitaine, et pour la première fois, dans les DOM. 15 006 ménages y ont répondu. Plusieurs organismes publics, financiers ou d'études ont contribué à sa réalisation : Banque de France, Crédit Agricole, Institut National de la Recherche Agronomique (Inra), Drees (Ministère de la Santé et des sports), Caisse des dépôts et consignations, Banque Populaire-Caisse d'Épargne, Paris School of Economics (PSE), Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA). Les extensions dans les DOM ont été financées par la DéGéOM (Délégation générale à l'Outre mer).

Définitions

On appelle **taux de détention** la proportion de ménages détenant au moins un produit de la catégorie d'actifs considérée.

On définit quatre grands types de produits patrimoniaux de type financier : les livrets d'épargne, l'épargne-logement, les valeurs mobilières et les produits d'assurance-vie / épargne-retraite.

Les **livrets d'épargne** regroupent les livrets soumis à l'impôt (livret B, épargne Orange, ...) et livrets défiscalisés : les livrets A ou Bleu, les Livrets de Développement Durable (LDD, ex-Codevi), les Livrets d'Épargne Populaire (LEP) et les livrets jeunes.

L'**épargne-logement** regroupe les Plans d'Épargne-Logement (PEL) et les Comptes Épargne-Logement (CEL).

Parmi les **valeurs mobilières**, on retrouve les Plans d'Épargne en Actions (PEA), les actions, les obligations, les parts de Sicav ou de Fonds Commun de

Bibliographie

« Patrimoine des ménages début 2004 - Le déploiement de l'épargne salariale » M. Cordier et C. Rougerie, *Insee Première* n°985, septembre 2004.

« Les conséquences du changement de régime fiscal et social des PEL sur l'épargne logement » E. Fonteny, *Bulletin de la Banque de France* n°153, septembre 2006.

« Le patrimoine des ménages retraités » P. Girardot-Buffard, *Insee-référence* « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2009.

« Les comptes de la Nation en 2009 - Une récession sans précédent depuis l'après-guerre » G. Houriez, V. Passeron, A. Perret, *Insee Première* n° 1294, mai 2010.

« Rapport annuel 2009 de l'Observatoire de l'épargne réglementée », Observatoire de l'épargne réglementée, juillet 2010.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : Brigitte Rolts
Impression : Jouve
Code Sage IP101325
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES